

Recommandations sur la réforme
électorale par Arif Sahari Wibowo

1. La réforme électorale devrait commencer à l'intérieur même du Parlement, c'est-à-dire que le Parlement devrait commencer à utiliser un système préférentiel pour les votes parlementaires et au sein des comités parce que :
 - a) cela permettrait aux gens de voir comment ce système fonctionne en situation réelle;
 - b) cela pourrait aussi aider le Parlement à fonctionner lorsqu'il n'y a pas de majorité. Par exemple, au lieu de voter oui ou non pour un projet de loi et chacun de ses amendements, chaque député peut proposer la version du projet de loi qu'il ou elle préfère, puis le Parlement vote pour la version privilégiée à l'aide d'un système préférentiel.

2. Pour élire un seul candidat, nous devrions envisager la méthode des paires classées (Ranked Pairs) puisqu'elle est scientifiquement plus équitable (présente moins d'anomalies) que la méthode de report automatique des voix proposée dans le sondage. La méthode peut être expliquée en faisant une comparaison avec la détermination du gagnant d'une division pour une saison de la LNH.

3. Pour élire plusieurs personnes, je suis d'accord avec la méthode du vote unique transférable proposée dans le sondage, mais nous devrions envisager d'utiliser la méthode des paires classées lors de la ronde d'élimination (plutôt que de simplement retirer la personne qui a le moins de votes à cette étape).

4. Pour le vote en ligne, le code machine (logiciel) doit être ouvert afin qu'il puisse être inspecté et testé par tout Canadien selon le principe du logiciel libre ou à code source libre (en fait, de préférence un logiciel à code source libre). La confidentialité sera mieux préservée à l'aide de codes de touche secrets.

Merci.